



Hommage à Gérard Dechaufour

C'est un homme de mérite qui vient de nous quitter : Gérard Dechaufour a, en effet, joué un rôle important dans la vie de la commune de Colomby-sur-Thaon, et cela, avec la plus grande discrétion qui constituait l'une de ses nombreuses qualités.

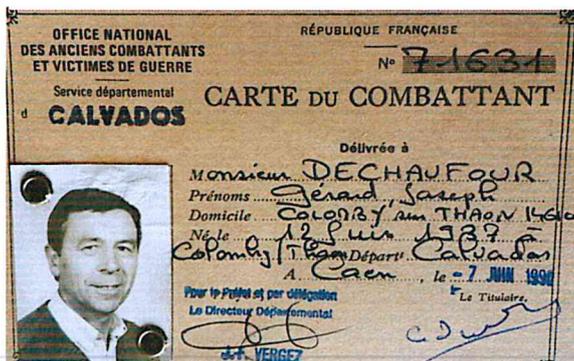
Au moment où la commune décida de créer des lotissements afin d'accroître sa population, il se révéla l'homme de la conciliation entre les anciens du bourg et les nouveaux venus. Dans des conditions difficiles, il accepta de devenir maire en 1977 afin de favoriser l'intégration de ces gens, venus pour la plupart de Caen ou de sa banlieue. Il exerça ses trois mandats de maire, de 1977 à 1995, constituant autour de lui une équipe de confiance qui appréciait ses qualités d'homme de dialogue. Sans jamais abandonner son sens des réalités, en homme de la terre qu'il était, il était ouvert à toutes les nouveautés, pour peu qu'elles soient compatibles avec les finances de la commune. C'est sous ses mandats que la commune de Colomby-sur-Thaon commença à se transformer avec création d'espaces verts, réfection des voiries, aménagement d'une nouvelle mairie et de la salle du Colombier : il ne ménagea pas ses efforts pour obtenir de substantielles subventions pour toutes ses réalisations.



Il avançait toujours le même argument auprès des instances supérieures : « Depuis 30 ans la commune ne vous a rien demandé, il est temps que nous rattrapions notre retard. » Et ce fut d'une très grande efficacité.

Il prit ou soutint de nombreuses décisions destinées à susciter une plus grande convivialité entre les deux populations, qui avaient tendance à vivre séparément. Chaque année la commune organisa une kermesse avec un grand repas communautaire dans une grange (qui devint par la suite la salle du Colombier).

De nombreuses associations furent créées pour animer la vie culturelle ou sportive : comité des fêtes, associations de marcheurs, de cyclistes, de gymnastique etc. La plupart de ces activités qui virent alors le jour continuent encore aujourd'hui à faire participer de nombreux habitants.



28 mois en Algérie de 1958 à 1960

Hommage à Gérard Dechaufour (suite)

Favorisant toutes les initiatives, il fit organiser une exposition sur le dessinateur Poulbot, qui avait vécu de nombreuses années dans la commune. Lors de l'inauguration de la place « Poulbot », la commune accueillit la fille de cet illustre montmartrais, qui à cette époque était tombé quelque peu dans l'oubli. C'est cette exposition de Colomby en mars 1983, qui suscita un regain d'intérêt pour cet homme de lettres qui consacra sa fortune à nourrir les enfants abandonnés du quartier de Montmartre.

Quand il abandonna ses responsabilités de maire, il le fit en faisant en sorte que ce soit dans le même esprit d'ouverture que soit poursuivie la gestion de la commune : c'est ainsi que son ami Daniel Clarence lui succéda en effectuant lui aussi trois mandats.

Gérard Dechaufour se révéla un homme politique soucieux de ses concitoyens dans leur vie quotidienne. Il agissait toujours avec une grande discrétion et ce qu'il aimait le moins dans sa fonction de maire était de devoir parfois prendre la parole en public et d'être sur le devant de la scène. Dans les réunions du conseil municipal, il savait à la fois écouter les avis de ses conseillers et défendre sa propre position, mais ce qu'il recherchait avant tout dans les discussions, c'est l'adoption d'un point de vue unanime. Toute sa conduite fut celle d'un homme doté d'une grande clairesvoyance et du réel sens de ce qui est possible. Il fut pour cela à bonne école, puisque son père Lucien Dechaufour qui fut durant plusieurs années membre du conseil municipal avant son fils, fit preuve de ces mêmes qualités de simplicité, de lucidité et de générosité. Ils illustrent l'un et l'autre les hautes valeurs que partagent ces hommes de la Terre.

Pierre Bouet et Jean-Luc Guillouard



Mercredi 27 mai à 15h30, les cloches des deux églises sonneront en hommage à M. Dechaufour.

EDF SOLIDARITE

Le COVID-19 bouleverse vos activités et votre quotidien.

Le portail PASS

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de responsabilité, le groupe EDF se mobilise pour accompagner tous ses clients.

A privilégier pour toutes vos demandes courantes

<https://pass-collectivites.edf.com>

Près de 3 000 conseillers sont mobilisés, à distance, pour assurer la qualité de service et l'accompagnement nécessaires des clients particuliers, entreprises et collectivités. Tous les outils et services restent accessibles depuis les espaces clients dédiés sur le site edf.fr et depuis l'application mobile EDF & Moi.

Votre correspondant solidarité est disponible pour vous accompagner dans son utilisation

Le chèque énergie

Les envois par courrier se feront jusqu'à fin mai.

Pour ses clients particuliers, EDF va au-delà des mesures mises en place par les Pouvoirs Publics (prolongation de la période de trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020) et garantit la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, **jusqu'au 1er septembre 2020**, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers.

Incitez les bénéficiaires à **privilégier le site chequeenergie.gouv.fr pour transmettre leur chèque et leur attestation de droits.**

Le chèque énergie sera déduit plus rapidement de leur facture.

Pour les clients les plus en difficulté, les conseillers solidarité de l'Ouest, équipés pour le travail à distance, sont mobilisés pour **maintenir notre accompagnement auprès d'eux.**

Afin de vous répondre au mieux dans ces conditions exceptionnelles, nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes :

L'accueil téléphonique

Assuré par nos conseillers solidarité au **0 810 810 111** du lundi au vendredi de 9h/12h et 14h/17h

**La mairie sera fermée
exceptionnellement
le samedi 23 mai 2020**
En cas de besoin,
vous pouvez contacter le
06 85 03 05 47